EXPOSITION

« Fais pas genre! » Les métiers n'ont pas de sexe

arlène est agente de sécurité au sein de la RATP, comme 44 femmes en 2017. Carine fait partie des 27% de femmes travaillant dans le secteur du numérique, Loïc est assistant de direction comme 5% d'hommes dans sa profession. Quant à Adrien, il fait partie des 1,92% des hommes sages-femmes. Ces personnes ont en commun d'exercer un métier dans lequel elles sont en minorité de « genre ».

Que les représentations sexistes et les clichés viennent de l'entourage familial, du milieu scolaire voire du milieu professionnel lui-même ou qu'elles soient créées par des mécanismes d'autocensures liés à des représentations stéréotypées se formant dès la petite enfance, elles peuvent être des freins à un épanouissement personnel et professionnel.

Les portraits sont composés de témoignages bruts évoquant le parcours de ces hommes et de ces femmes, le choix de leur métier, les valeurs associées et éventuellement les difficultés rencontrées. Quant aux photographies, réalisées en noir et blanc, elles « mettent en scène » chaque personne en situation professionnelle, les révélant dans leur environnement.

A travers 20 portraits, l'exposition vise à sensibiliser le grand public pour combattre les stéréotypes sexistes qui entravent la mixité professionnelle.

En filigrane, chaque portrait révèle le courage de celles et de ceux qui, au quotidien, s'investissent dans leurs professions et participent ainsi à gommer les clichés.

Actuellement, seuls 12% des métiers sont considérés comme mixtes. Preuve que la répartition déséquilibrée des métiers entre les hommes et les femmes reste aujourd'hui une réalité socio-économique en Ile-de-France.

L'objectif est de passer à 30% de métiers mixtes d'ici à 2025.

Afin de contribuer à lutter contre les préjugés associés à certains métiers, Pôle emploi Ile-de-France s'engage en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le premier plan régional en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes associant l'Etat, Pôle emploi Ile-de-France et la Caisse des dépôts et consignations d'Ile-de-France a été signé le 21 mars 2017. Il a pour objectif de développer la mixité professionnelle, faciliter le retour à l'emploi en agissant sur les freins périphériques à l'emploi des femmes (problèmes de gardes d'enfants notamment) et en favorisant la création d'entreprise.

Ce projet est porté par les collaboratrices et les collaborateurs du service communication de la Direction régionale de Pôle emploi Ile-de-France.